

Affaires courantes

La question qui se pose ici est la suivante: Les droits collectifs, c'est-à-dire les droits qu'ont les individus de négocier, ne valent-ils qu'en période de vaches grasses, pour ensuite être abolis lorsque les temps sont durs?

Le gouvernement fédéral conservateur est prêt à retirer les droits de négociation des travailleurs d'un bout à l'autre du Canada, il menace leur sécurité d'emploi par une politique de sous-traitance, il intervient dans la conciliation et l'arbitrage. . .

M. le Président: J'aimerais rappeler au député que le moment est mal choisi pour faire un discours. On présente les pétitions. Peut-être le député voudra-t-il clore son propos?

M. Nault: Monsieur le Président, c'est peut-être le plaisir d'être de retour à la Chambre qui me rend intarissable.

Une voix: Diriez-vous que vous aviez hâte de revenir.

M. Nault: Certains diraient oui; d'autres, non.

Pour terminer, je demande au gouvernement d'en face, à tous les Canadiens et à tous les députés de rejeter le blocage des salaires et de réaffirmer leur soutien au principe de négociations collectives pour les travailleurs au Canada.

L'ÉDUCATION

M. Mac Harb (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, cette pétition a été signée par des Canadiens du Québec et de l'Ontario.

Les pétitionnaires exhortent le gouvernement à fixer une norme nationale dans le domaine de l'éducation, et ce, en consultation avec les gouvernements provinciaux, les professionnels de l'enseignement, l'industrie et la main-d'oeuvre, les parents, les organisations de bénévoles et les Canadiens en général.

LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

Mme Beryl Gaffney (Nepean): Monsieur le Président, j'ai une pétition comportant 200 signatures.

Elle vient de gens de Windsor, de Toronto et de sa banlieue, de Nepean, de Hamilton, de Cornwall et de Barrie, pour ne nommer que quelques villes. Ces personnes craignent fort que le gouvernement fédéral s'apprête à supprimer le droit à la négociation collective des travailleurs de tout le pays, les menace de supprimer leur emploi et de recourir à la pige, entrave la conciliation et

l'arbitrage et adopte une loi pour les obliger à retourner au travail.

Les pétitionnaires prient humblement le Parlement de rejeter l'imposition de mesures de contrôle des salaires et de réaffirmer son soutien du droit à la négociation collective pour tous les travailleurs canadiens.

M. Joe Fontana (London-Est): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, il m'incombe de présenter à la Chambre des centaines de noms de travailleurs de London qui demandent au gouvernement de retourner à la table des négociations et de négocier de bonne foi au lieu d'essayer de saper le droit à la négociation collective des Canadiens et le système de négociation qui nous a si bien servi.

[Français]

LE PROJET DE LOI C-21

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par plusieurs électeurs de ma circonscription de Kingston et les Îles.

[Traduction]

Les pétitionnaires exhortent le gouvernement à supprimer les dispositions pertinentes du projet de loi C-21, de cette vilaine mesure législative concernant l'assurance-chômage, afin que tous les parents, biologiques ou d'adoption, aient droit au même congé payé pour passer du temps avec leurs nouveau-nés.

LA BASE CORNWALLIS

Mme Coline Campbell (South West Nova): Monsieur le Président, j'ai une pétition signée par plus de 650 personnes de ma circonscription qui savent bien à quel point les localités des comités d'Annapolis et de Digby dépendent de la BFC Cornwallis.

Les pétitionnaires savent également que la BFC Cornwallis dispense une formation d'excellente qualité et rentable aux nouvelles recrues de langue anglaise des Forces armées canadiennes. Ils tiennent également à ce que la Chambre sache que la BFC Cornwallis possède les installations nécessaires pour prendre de l'expansion et répondre aux besoins de la défense nationale.

Les pétitionnaires demandent donc à la Chambre de veiller à ce que la BFC Cornwallis demeure un centre de formation des nouvelles recrues de langue anglaise et prenne de l'expansion pour répondre aux besoins de la politique canadienne de défense.